

L'ACADÉMIE DE TOURAINE FÊTE LES VINGT ANS DE SA REFONDATION

INTRODUCTION

Jean-Mary COUDERC*

Ce soir c'est la fête à plus d'un titre. Nous fêtons d'abord les 20 ans de notre refondation puisque notre académie a été créée le 3 février 1988. L'homme à qui nous la devons, c'est Émile Aron, notre Président d'honneur à qui est consacrée une grande partie de cette séance et qui vient de fêter ses 101 ans le 2 novembre. Or, nous fêtons aussi notre admission, à l'unanimité, à la Conférence Nationale des Académies. Enfin, c'est l'occasion d'attribuer le prix de l'Académie de Touraine en deuxième partie de séance.



Le président et le président d'honneur de l'Académie de Touraine (cliché Hélène Maurel-Indart).

* *Président de l'Académie de Touraine.*

Dans la séance inaugurale de l'Académie du 6 mars 1988 à l'Hôtel de Ville de Tours, vous vous adressâtes, cher ami, en ces termes au Président du Conseil général André-Georges Voisin : «... *dans les coupes de bois on conserve quelques vieux arbres appelés témoins, survivants des tempêtes, des dévastations, des coupes anciennes, qui représentent fièrement le passé debout, avec son inaltérable vigueur et ses enseignements. Ces témoins attestent parmi les jeunes pousses de la continuité de la vie*».

Dans votre esprit, c'était alors une société savante que vous vous efforciez, non sans raisons, de faire revivre comme l'exemple d'une création royale qui avait survécu aux soubresauts de la Révolution et qui après mutations, avait rempli sa tâche de diffusion des idées nouvelles, des méthodes scientifiques les plus modernes, des nouvelles techniques agricoles. Cependant votre propre destin, analogue à celui de l'Académie que vous refondâtes alors, est aussi comparable à l'arbre que le temps n'entame pas ; vous êtes pour notre Académie cet arbre-monument témoin de son siècle.

Quel est le contexte historique qui préside en 1761 à la création par arrêt du Conseil d'État du Roi du 24 février («*le Roi présent en son conseil*»...), de la seconde société royale d'Agriculture du royaume après celle de Rennes et avant celle de Paris : *La société royale d'Agriculture de la Généralité de Tours* comportant, à l'instar du territoire de l'Intendant de la province, un bureau à Tours, un second à Angers et un troisième au Mans ?

L'agriculture est alors en plein essor. On répand les cultures fourragères sélectionnées par les Anglais qui permettent de faire sauter la jachère dans l'assolement triennal. Cela permet ainsi d'utiliser 100 % du sol cultivé au lieu de laisser sur 33 % de la surface cultivée, un médiocre terrain de parcours aux troupeaux, même s'il change chaque année. Au contraire, avec les légumineuses, on nourrit conjointement les vaches et les sols préparant ainsi les récoltes de froment de l'année d'après.

Le mouvement physiocratique donnait aux savants et au peuple, en raison d'une série de révolutions techniques successives, l'impression qu'on allait pouvoir nourrir la totalité de la population. Ce ne fut certes pas toujours facile comme pour l'introduction de la pomme de terre. Ainsi Prudent-Jean Bruley, maire de Tours en 1790 et membre de la Société d'Agriculture, propagea-t-il la pomme de terre dans sa propriété d'Ésvres pour pallier la disette de céréales mais il fut alors accusé de traiter les pauvres comme des cochons,

les seuls qui avaient jusqu'ici bénéficié du tubercule¹. Partout dans nos régions les savants veulent alors développer l'agriculture, ou veulent valoriser les incultes et les landes comme le marquis de Turbilly à Vaulandry ou le baron Bigot de Morogues en Sologne. Citons Nicolas Baudeau né à Amboise, René-Paul Le Mercier de la Rivière né à Saumur, Guillaume-François Le Trosne fondateur de la Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans et surtout Henri-Louis Duhamel de Monceau promoteur de plantes nouvelles et sélectionneur de cépages en «Orléanois».

C'est cette génération qui contribue à fonder la société d'Agriculture et qui formera elle-même une seconde génération d'agronomes, celle du baron de Champchevrier qui conseillera de planter des chênes tauzins pour valoriser les landes sableuses d'Ambillou, puis des pins maritimes, ou bien le comte Odart, célèbre ampélographe d'Esvres.

La Révolution imposa sa marque en créant une Académie qui n'en porta cependant point le nom : «*Gardons nous de créer une académie privilégiée quand il s'agit de former une société républicaine*» trouve-t-on dans le rapport de 1793 sur La Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Musée du département d'Indre-et-Loire que veut créer le Conseil général dans «*la maison du ci-devant évêché*». Cette première société a dû sombrer dans la période la plus dure de la Révolution puisqu'elle est reconstituée le 3 pluviôse an VI (le 12 janvier 1798) avec un nom différent : *La Société des sciences, Arts et Belles-Lettres du musée de Tours* avec quatre sections : Sciences physiques et mathématiques, histoire et belles-lettres, peinture et architecture, musique.

Le 30 avril 1799, une nouvelle société voit le jour : *La Société d'Agriculture, Arts et Commerce d'Indre-et-Loire*. La présence du commerce dans une société en partie culturelle n'était peut-être pas un choix heureux, mais on peut penser que c'est la réapparition sous une forme modernisée de l'ancienne société d'Agriculture. Elle comporte d'ailleurs des personnes qui siègent dans les deux sociétés. Le 29 juillet 1803, il y a une séance publique commune aux deux. En 1804, le sénateur Roger Ducos évoque la fusion possible de ces deux sociétés en une Académie mais, *in fine*, les deux sociétés fusionnent le

1. M. Busquet, maître-boulangier à Tours, a été le premier boulangier à offrir à titre d'essai à ses clients, «*du pain de pommes de terre, sans mélange* ». Il avait eu l'idée de confectionner son pain en public et en avait envoyé un à Antoine-Augustin Parmentier qui l'avait trouvé bon.

6 mars 1806, sous la pression du préfet le général de Pommereul, avec la dénomination de *Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire*. Elle fut autorisée par le Ministre de l'Intérieur le 16 mai 1806 et ses statuts ne seront modifiés qu'en 1839 avec la création de trois sections : Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres. La société fonctionna sous le même nom jusqu'en 1939 avec l'édition d'*Annales* et elle fut même reconnue d'Utilité publique, ce que nous nous efforcerons d'obtenir à nouveau.

Cette société sur laquelle a l'intention de travailler notre archiviste Michel Laurencin, a déployé une activité non négligeable : avec des recherches agricoles, apicoles et viti-vinicoles, administrant les comices, organisant des jeux floraux dont nous parlera Pierre Audin le mois prochain. Il suffit de consulter les *Annales* de la Société pour voir qu'aux thèmes agricoles s'ajoutent des thèmes scientifiques (médecine et botanique surtout, un peu de zoologie), littéraires (poésie essentiellement) et artistiques (peu nombreux). Ce caractère polymathique affirmé dès le début du XIX^e siècle, fut d'ailleurs l'un des motifs de notre accueil récent au sein de la Conférence nationale des Académie.

Il est vrai que peu à peu d'autres associations culturelles se créèrent qui indirectement diminuèrent l'activité de la société : sociétés d'archéologie, de géographie, de littérature et d'art, de poésie, de musique... et que l'agriculture se dota de structures indépendantes. D'où un sommeil relatif à l'approche de la Seconde Guerre mondiale.

Après la Guerre, une académie manquait à la Touraine pour être à la fois la mémoire de notre province et pour que le progrès technique ne relègue pas la culture au second plan. Oui ! nous sommes là pour défendre les humanités et ce sera d'ailleurs le sujet d'une future communication de Gérard Delaisement. En la matière, c'est souvent grâce au conservatisme, je veux dire à la conservation et au rappel en temps utile des conquêtes morales et intellectuelles d'une société, qu'on peut éviter au progrès d'être déshumanisant. Voilà notre travail et l'on n'est jamais à l'abri dans l'histoire, de périodes de politiques déshonorantes qui font taire d'une façon ou d'une autre les sociétés de réflexion et la presse.

N'écriviez-vous pas, cher Président, en 1988 : « *Quels risques mortels pour une civilisation lorsqu'elle consent à l'appauvrissement de la pensée et à la dégradation de la personne humaine* ».

Je salue, cher ami, votre rôle historique en la matière et permettez-nous de vous souhaiter, à notre tour, un excellent anniversaire et que vous demeuriez parmi nous longtemps encore pour nous guider sur la meilleure voie à suivre pour combattre, à notre humble place, l'addiction au toujours plus d'argent dans le mépris des autres, à la vie facile au détriment de la culture et des arts, vous qui vous êtes constamment penché sur l'humanité avec amour et respect.

Qu'apportera à notre société son admission à la Conférence des Académies ? Les membres du bureau, en particulier, seront appelés à participer en nombre à l'assemblée générale annuelle : à Paris l'an prochain, à Metz dans deux ans. Cette assemblée générale est l'occasion d'un colloque de haute tenue comme cela a été le cas en octobre à Grenoble. Notre Académie paiera une cotisation de 250 €, ce qui tombe mal parce qu'on vient de nous annoncer que nos *Mémoires* ne pourront plus bénéficier l'an prochain d'un soutien à l'édition de la part du Conseil Général, cette ligne budgétaire venant d'être supprimée. Ce soutien était très important pour nous mais nous espérons cependant une contribution pour l'organisation de la rencontre des quatre académies du Centre que nous avons organisée et qui va se dérouler en septembre 2009 à Orléans, sur un sujet qui intéresse les conseils généraux : *Le Patrimoine de la Région*.

Vous voyez que rien n'est jamais facile et nous lançons un appel à l'assistance en rappelant qu'une société ou une personne qui accepterait de nous parrainer bénéficierait d'une déduction fiscale en même temps que de notre reconnaissance. Ne restons pas sur cette note de tristesse et faisons confiance à Émile Aron pour nous faire voir l'avenir optimiste par ses propos sur *Le triomphe du sexe faible*. J'ai hâte de savoir s'il suivra Pierre de Chamblain de Marivaux première manière :

«*De sexe, je n'en connais que deux, l'un qui se dit raisonnable, l'autre qui prouve que cela n'est pas vrai*» (*La fausse suivante*, acte 111, scène 2). Ou celui de la seconde manière : «*L'amour du babil est un tribut que la femme paye à son sexe. Il y a pourtant des femmes silencieuses... c'est l'expérience ou l'éducation qui leur ont appris à le devenir.*» (*Le Paysan parvenu*, 2^e partie).

Nous l'allons savoir dans un instant.